

Colloque

Droit des biens et pratique des affaires

Vendredi 10 novembre 2017 › 8 h 45 à 17 h 30

Pôle juridique et judiciaire, Pey Berland, amphi Duguit



Direction scientifique :
Frédérique Julienne,
maître de conférences-HDR, IRDAP

IRDAP

Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine

université
de **BORDEAUX**

Matin : Qualifications du droit des biens et pratique des affaires

sous la présidence de :

E. Bentéjac, *président de la Chambre départementale des notaires de la Gironde*

Accueil :

G. Wicker, *professeur, directeur de l'IRDAP*

9h **Ouverture du colloque: Les occurrences du droit des biens dans le contentieux du droit des affaires (jurisprudence nationale et locale)**

O. Maraud et G. Lamouroux, *doctorants de l'IRDAP*

9h15 **L'unité et l'indivisibilité du patrimoine à l'épreuve du droit des affaires**

B. Mallet-Bricout, *professeur, université de Lyon 3*

9h45 **Les nouveaux droits réels : application en droit des affaires**

F. Julienne, *maître de conférences HDR, université de Bordeaux*

10h15 **L'apport du droit des affaires au droit commun de l'immatériel**

N. Binctin, *professeur, université de Poitiers*

10h45 : Pause-café

11h15 **L'aménagement du transfert de propriété et de la jouissance en droit des affaires**

S. Allory, *notaire, membre de l'Atelier du droit des sociétés et de l'entreprise du CRIDON du Sud-Ouest*

11h45 **Le droit de revendication du propriétaire en droit des affaires**

F. Pérochon, *professeur, université de Montpellier*

12h15 : Discussions avec la salle

Après-Midi : Gestion des biens et pratique des affaires

sous la présidence de :

C. Saint-Alary-Houin, *professeur, université de Toulouse*

Gestion collective des biens et droits sociaux

14h15 **Gestion et cession des droits sociaux communs**

E. Naudin, *professeur, université de Strasbourg*

14h45 **Gestion et cession des droits sociaux démembrés**

B. Dondéro, *professeur, université de Paris I, Panthéon Sorbonne*

15h15 **Gestion et cession des droits sociaux indivis**

B. Joyeux, *juriste consultant au CRIDON du Sud-Ouest*

Gestion des biens et entreprise en difficulté

15h45 **Les biens soumis à la procédure collective**

L. Sautonie-Laguionie, *professeur, université de Bordeaux, directrice-adjointe, IRDAP*

16h15 **Les cessions d'actif**

B. Saintourens, *professeur, université de Bordeaux*

16h45 **Table-ronde avec la participation de :**

P.-E. De Oliveira, *avocat, Président de l'Institut du droit des affaires du Barreau de Bordeaux ;*

J.-D. Sylvestri, *mandataire judiciaire ;*

D. Goujon, *notaire, chargé de cours à l'université de Bordeaux.*

Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats

Formation éligible au FIP-PL

150 euros pour la journée

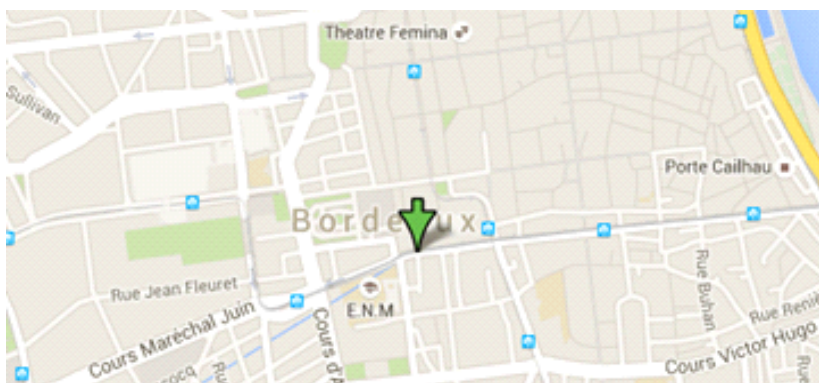
Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

› Plan d'accès :

› tram lignes A et B, arrêt **Hôtel de ville**.

Depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean :

À l'arrêt «Gare Saint-Jean», prendre le tram «Ligne C» direction «Cracovie», descendre à l'arrêt «Porte de Bourgogne», puis prendre le tram «Ligne A» direction «Le Haillan Rostand», descendre arrêt «Hôtel de Ville»



avec le soutien financier de la
Mission Droit et Justice



Inscription obligatoire auprès de :

Elodie Chagnaud

chargée de la recherche

T 05 56 84 65 59

elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://irdap.u-bordeaux.fr>

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Le droit des biens et la pratique des affaires »

Vendredi 10 novembre 2017

9h- 17h30

Université de Bordeaux – Pôle Juridique et Judiciaire de Pey Berland
35 place Pey Berland,
33000 Bordeaux

Madame, Monsieur,

Qualité

Organisme

Adresse

Mail

Règlement par chèque au nom du « Comptable de l'Université de Bordeaux » à retourner à l'adresse suivante :

Université de Bordeaux
IRDAP – Elodie Chagnaud
16 avenue Léon Duguit
CS 50057
33608 PESSAC

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à : elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr
L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement.

Pour toute question relative à la facturation :

Secrétariat IRDAP
Jocelyne POMARÈS
05.56.84.85.82